

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, 19 novembre 2018

La CFE-CGC Renault demande à la Direction Générale de Renault de mettre tout en œuvre afin que soient préservés les intérêts du Groupe Renault et de l'Alliance, à la suite des révélations de Nissan Motor impliquant le président Ghosn.

Ce matin, à la suite de la propagation dans la presse internationale d'une information mettant en cause Monsieur Ghosn, Nissan Motor Co.,Ltd a publié un communiqué indiquant que :

« Sur la base d'un rapport de lanceur d'alerte, Nissan Motor Co., Ltd. (Nissan) a mené une enquête interne au cours des derniers mois concernant des fautes commises par le représentant et président de la société, Carlos Ghosn, et le directeur, Greg Kelly. ».

Ce même communiqué indique également que l'enquête a montré que, depuis de nombreuses années, Messieurs Ghosn et Kelly déclaraient dans le rapport sur les titres à la Bourse de Tokyo des montants de compensation inférieurs au montant réel, afin de réduire le montant divulgué de la rémunération de Carlos Ghosn.

Pour l'heure, avec les réserves nécessaires en pareilles circonstances, la CFE-CGC demande à la Direction Générale de Renault par le biais de son Directeur Général Adjoint, de prendre toutes les mesures essentielles afin de préserver les intérêts de notre Groupe ainsi que ceux de l'Alliance.

Contact presse

Bruno AZIERE
DSC CFE-CGC Renault SAS - 06 13 42 85 99